



Procès-Verbal du Conseil d'Établissement

Mardi 22 février 2022

En attente de validation par le prochain CE

Présents :		
<p><u>Administration</u> Proviseur : M. CALVET Proviseur adjoint : M. BOURDERIOUX Secrétaire générale : Mme SALGADO Directeurs du primaire : Mme GUICHARD, M. DUPUY CPE : Mme RAGAZZACCI</p>	<p><u>Personnel</u> Mme AUSSILLOU M. AUGIE Mme FAURI Mme ROYANT Mme SOTO Mme MARTI Mme DHUEZ</p>	<p><u>Parents d'élèves</u> Mme CONNAN Mme BRAZALES Mme CAZORLA Mme HEMONNET M. VAN LANGHENHOVE <u>Elèves</u> Mme SAN FELIU MONZO Mme CARRATALA</p>
Excusés :		
COCAC ADJOINT : M. PERROT		

Personnes invitées

Mme VERDE, vice-présidente du CVL

Mme KNYLUND, Consule honoraire

Mme GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles

Mme VALLDECABRES, Conseillère consulaire

M. RALLE, Conseiller consulaire

QUORUM ATTEINT LA SÉANCE DÉBUTE À : 18h15

Désignation secrétaire et co-secrétaire de séance :

Pour l'administration : M. Dupuy

Pour les autres collèges, le tour revient aux représentants des parents : Mme Connan

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 17 novembre 2021
3. Compte-rendu du conseil d'école du 21 février 2022
4. Carte des emplois
5. Calendriers
 - Calendrier pédagogique prévisionnel 3^{ème} trimestre 2021-2022
 - Calendrier scolaire 2021-2022
 - Calendrier scolaire 2022-2023
6. Composition cellule de Formation continue
7. Point sur les Indemnités pour Missions Particulières (IMP)
8. Protocole EPS-BAC
9. Protocole d'évaluation cycle Terminal
10. Parcours des langues
11. Bilan sur la semaine de l'orientation
12. Structure prévisionnelle 2022-2023
13. Point COVID
14. Voyages

20 votants

1. Adoption de l'ordre du jour

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

2. Approbation du PV du CE du 17/11/2021

Les modifications demandées par le GPI sont apportées.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

3. Compte rendu du conseil d'école du 21/02/2022

4. Cartes des emplois

1 PE résident

1 CPE

1 professeur SES

1 poste d'ATSEM en contrat local (départ à la retraite)

Le changement des modalités de recrutement des résidents pourrait causer des difficultés. L'AEFE viendra en aide aux établissements qui se trouveraient dans l'impossibilité de doter les postes publiés.

Concernant le LFVAL, ce mouvement des résidents ne modifie pas le nombre de supports de résidents et de PDL.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

5. Calendriers

a. Présentation du calendrier pédagogique prévisionnel T2/T3 2022

- ✓ Précisions de M. Bourderieux sur le positionnement du temps d'information aux élèves et aux familles sur le sujet des options et EDS de Terminale.
- ✓ Devoir commun/brevet blanc de maths : objectif : entraînement aux élèves, pas d'incidence suite à l'évacuation

b. Calendrier scolaire 21/22

- ✓ Ajout de deux jours fériés valenciens le jeudi 14 avril et le vendredi 24 juin

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

c. Calendrier scolaire 22/23

- ✓ Présentation des consignes de construction du calendrier

Circulaire AEFÉ 1628 : 900h de classe / 36 semaines / 5 périodes de durée comparable séparées par 4 périodes de vacances (art. 521_1 du code de l'éducation)

Ainsi le calendrier proposé est le suivant

- Prérentrée les 1^{er} et 2 septembre, travail sur le projet d'établissement qui concernera l'ensemble de la communauté éducative.
- Congé d'automne permettant de séparer en deux périodes égales la première partie de l'année. Du 21/10/2022 après la classe au 02/11/2022 au matin.
- Congé de fin d'année, reproduction du schéma de 2021/2022. Du mercredi 22/12/2022 après la classe au 09/01/2023 au matin.
- Vacances d'hiver, du 03/02/2023 après la classe au 13/02/2023 au matin.
- Vacances de Fallas : on colle avec les jours dont disposent les valenciens, à savoir du 15 au 20 mars 2023.
- Vacances de printemps, du jeudi 06/04/2023 au 17/04/2023 (jour Valencien) inclus
- Mois de mai, jours initialement prévus autour du 20/05. Après échange avec le SCAC, il sera possible de les positionner plus tard. Le proviseur propose les 29 et 30 mai. Cela permettra à tout le monde de souffler un peu car la période entre le 18 avril et le 30 juin est très longue.

Observations du CE :

- APA : Fait remarquer que le mode de calcul des heures et des jours n'est pas satisfaisant car il intègre des jours fériés. Ainsi les élèves ne bénéficient pas du total affiché.
- SNUIPP : souhaite se rapprocher du modèle français avec des période de classe de 7 semaines et des périodes de vacances de 1 ou 2 semaines et de poser 1 semaine complète pour les Fallas ou au mois de mai.
- SNES : demander au SCAC d'avoir un 3^{ème} jour en mai (le 31 mai)

- APA : demande de retirer le 22 décembre des vacances et demande de décaler et de réduire la semaine des vacances d'automne au 29 octobre - 7 novembre.
- Proviseur : La semaine de la Toussaint telle qu'elle est positionnée permet de découper correctement la très longue première partie de l'année. Le fait que les élèves puissent bénéficier de 9 jours n'est pas un luxe, compte tenu du rythme scolaire. (deux semaines en France). Par ailleurs, il est également plus confortable administrativement parlant que nous soyons en vacances en même temps que le reste de la ZEI.

Propositions mise au vote :

Proposition 1 :

Calendrier proposé par le proviseur avec les modifications suivantes :

- 22 décembre déplacé au 31/05
- 19 et 22 mai déplacés au 29 et 30 mai

Pour	Contre	Abstention
18	0	2

Proposition 2

Calendrier proposé par le proviseur avec la modification suivante :

- 19 et 22 mai déplacés au 29 et 30 mai

Pour	Contre	Abstention
17	3	0

Le proviseur fera remonter la proposition 1 au SCAC.

Cette proposition étant tout à fait cohérente avec le rythme des élèves notamment sur la période 18 avril / 30 juin, période durant laquelle les élèves qui ne sont pas dans des niveaux d'examens n'ont pas de repos de prévu sinon le 1er mai.

6. **Cellule de formation continue**

La cellule de formation continue ne fonctionne pas en tant que telle au LFVAL. Il est indispensable de désigner les représentants pour pouvoir la faire fonctionner correctement et ainsi avoir une réflexion au niveau de l'établissement sur les besoins de formations et les périodes et stages qui seront mis en œuvre au niveau de l'établissement ou de la zone.

Cf pièce jointe

Mme Royant / Mme Parisot
 Mme Soto / Mme Montañana
 M. Ville / Mme Aussilou
 Mme Fauri / M. Cuenca
 Mme Duez /
 Mme Llavata / Mme Marti

7. **Point sur les Indemnités pour Missions Particulières (IMP)**

Les IMP indemnités de mission particulières servent à rémunérer des missions assurées par des enseignants ou personnels éducatifs hors face à face pédagogique. (circulaire AEFE 001576).

Au lycée, une IMP est attribuée pour la coordination des disciplines constituées de plus de 8 enseignants ainsi que les disciplines scientifiques, technologiques et EPS.

À ces IMP s'ajoutent 2 IMP pour les missions de PRIO et une pour la coordination PIX (certification informatique).

Cf pièce jointe.

SOL : Il existe des heures pour AGORA aussi?

Proviseur : Tout à fait, cependant ces IMP (AGORA/ADN) sont payées par l'AEFE. Elles n'ont donc pas à figurer dans le tableau des IMP payées par l'établissement.

SOL : Est-il possible de prévoir une IMP pour un référent TICE?

Proviseur : Il faudra étudier les besoins, la nature des missions voire la quotité. Pas d'opposition sur le principe.

SOL : demande du CR de la commission numérique ?

8. **Protocole EPS-BAC**

Chaque année nous devons présenter au CE les protocoles d'évaluations des épreuves EPS pour le BAC. Ces protocoles montrent les menus proposés, les dates des épreuves et les enseignants référents.

Cf pièce jointe.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

9. **Protocole d'évaluation cycle Terminal**

La réforme du Baccalauréat et l'installation du contrôle continu ont amené le MEN à demander aux établissements de rédiger un protocole de l'évaluation du cycle Terminal afin de clarifier la manière dont les moyennes des élèves étaient établies. Ce protocole permet également de cadrer la gestion de l'absentéisme éventuel, compte tenu que les moyennes prises en compte pour l'obtention du Baccalauréat doivent être significatives.

Ce protocole sera annexé au RI de l'établissement.

Ce protocole n'est pas limitatif, il faut le considérer comme minima.

Il sera communiqué aux élèves et aux familles

Le point sur l'assiduité sera à intégrer au règlement intérieur : il devra y avoir une assiduité de l'élève aux épreuves programmées afin d'assurer une cohérence de la moyenne de contrôle continu

Conseiller consulaire : remarque sur l'importance d'une bonne pratique d'harmonisation des notes en particulier pour les élèves de Terminales afin qu'ils ne se voient pas pénaliser dans l'accès aux filières universitaires espagnoles

Proviseur : Je tiens à souligner l'implication des équipes dans la rédaction de ce projet de l'évaluation.

Cf document joint

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

10. Parcours des langues :

Rappel des raisons pour lesquelles le parcours des langues a été mis en œuvre.

CONSTAT:

- Baisse des effectifs en maternelle et perte d'attractivité.
- Programme éducation plurilingue dans la Communauté Valencienne depuis plusieurs années (trois langues enseignées). Formation des professeurs pour enseigner leur matière en anglais dans les établissements publics.

FACTEURS :

- Baisse de la natalité et croissance de la concurrence (internationale comme le Montessori à notre porte, publique et « concertada »).

OBJECTIFS :

- Regagner, de façon durable, des élèves dès la petite section.
- Préparer les rentrées latérales en développant des dispositifs d'accueil (renforcement du dispositif primo-arrivants depuis le CP au LFV).
- Répondre à la demande n°1 des parents : enseignement de l'anglais dès le plus jeune âge.
- Approche plurilingue avec la maîtrise d'au moins trois langues à la sortie du LFV.
- Certification dans plusieurs langues pendant le cursus solaire.

MISE EN PLACE

2019-2020 : Etat des lieux et réflexion sur les différents dispositifs qui pourraient être mis en place à partir de la politique des langues de l'AEFE et de nos spécificités locales.

➔ Présentation dans les différentes instances.

BESOINS ET FORMATIONS

A partir de 2020 : les besoins ont été listés et des formations ont été proposées pour accompagner les professeurs désirant intégrer les différents dispositifs du parcours des langues.

- Animations pédagogiques sur le parcours de langues.
- Entretien individuel avec le formateur en anglais pour attester du niveau de langue des professeurs.
- Formations filée individuelle ou en groupe par les formateurs.
- Accompagnements pédagogiques individuels de certains enseignants.

BILAN ET EVOLUTION

- Retour des EEMCP2
- Retour des professeurs
- Retour des élèves et familles sur la DNL en 3^{ème}
- Réunions trimestrielles ou biennuelles entre les professeurs investis dans les différents dispositifs/section, l'équipe de direction et l'EEMCP2. Objectif : dresser des bilans d'étape, réfléchir ensemble aux perspectives et évolutions possibles du parcours des langues.

Les certifications d'anglais se feront cette année à travers le système IETLS qui permet une certification en fonction des résultats.

Un système comparable est à l'étude pour la certification d'espagnol (SIELE)

Mise en place des certifications cette année en espagnol, possibilité également de le faire en valencien et allemand, en fonction de ce que proposeront les enseignants.

Réflexion à mener sur la place des DNL et la mise en œuvre de parcours d'excellence linguistique ailleurs dans le parcours que sur le cycle terminal. Cycle durant lequel nos élèves sont déjà très chargé en travail scolaire (CC, Options, PCE...) et au cours duquel nous proposons des certifications reconnues.

Questions :

GPI-ALI : certaines options ne sont que d'1h / semaine ?

Proviseur : Oui en 5ème, puis 2 heures en 4ème et 3ème et 3h au lycée.

GPI-ALI : est-il prévu d'ouvrir une section européenne en allemand comme cela avait été annoncé ?

Proviseur : non, cela n'a pas été envisagé.

SOL : quelles sont les règles concernant l'ouverture et la fermeture des options ?

Proviseur : un seuil de 8 pourrait être acceptable, mais ne souhaite pas fermer d'options. Il faudra cependant bien informer les élèves pour éviter la désertion en cours d'année.

GPI-ALI : certains élèves ont besoin du Cambridge ou du TOEFL au lieu de l'IELTS

DTEE : Le choix du IELTS a été réfléchi avec des spécialistes (notamment l'EEMCP2 ayant travaillé en Asie et en Amérique du sud) et répond aux exigences de la très grande majorité des établissements supérieurs du monde entier.

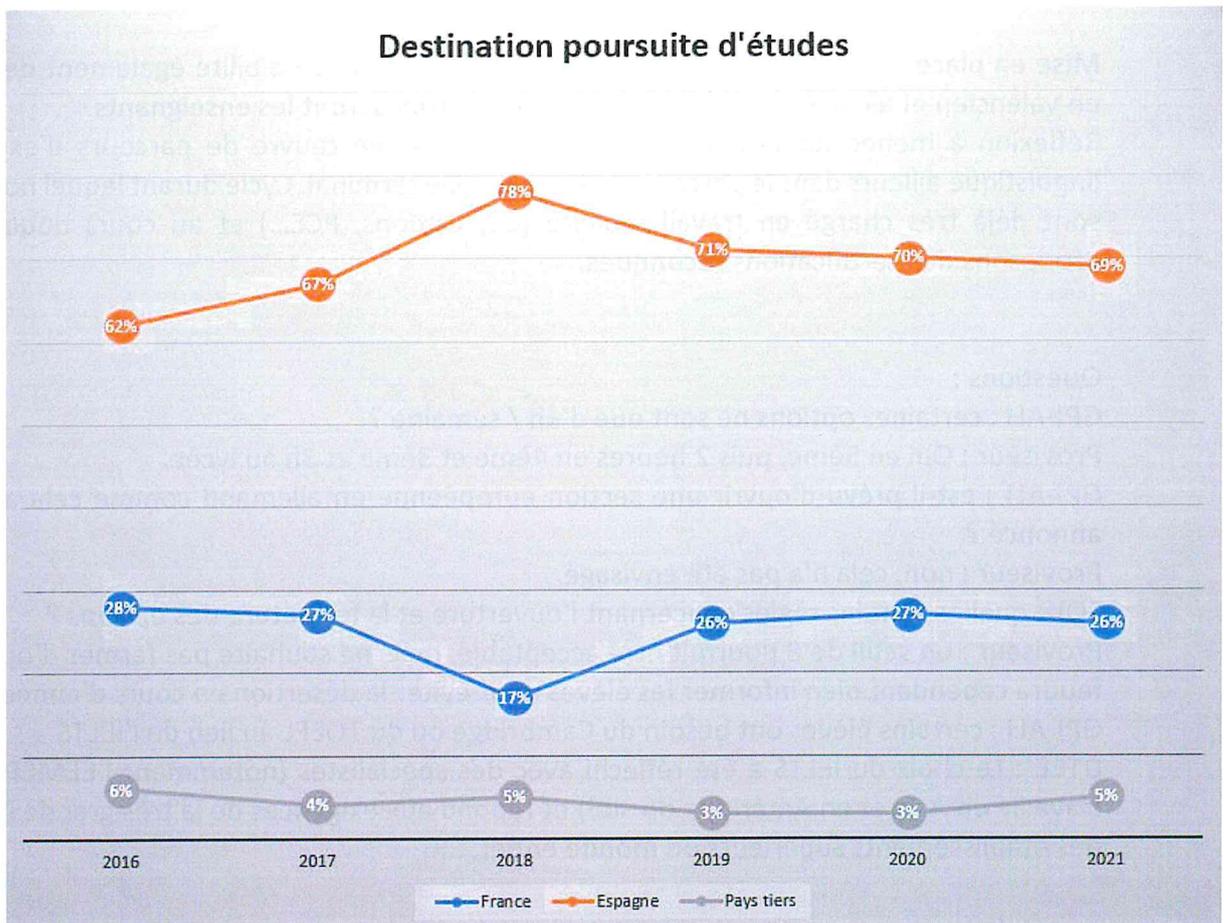
11. Bilan sur la semaine de l'orientation :

Dans le cadre du projet d'établissement, et pour accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'études, le lycée français de Valence a organisé près de 30 activités en lien avec l'orientation du 17 au 20 janvier. Au programme :

- Des Ateliers thématiques animés par la Psychologue de l'Education Nationale ainsi que des entretiens individuels sur rendez-vous avec les élèves de Première et Terminale. Et également, un atelier à destination des premières pour réfléchir sur leur orientation, notamment pour ceux n'ayant pas de projet concret de poursuite d'études.
- Des tables rondes pour les élèves du cycle terminal en présentiel, visioconférence et hybride (présentiel/visioconférence)
- Une soirée de l'orientation à destination des parents et élèves intéressés du niveau lycée (seconde, première et terminale) avec de nombreuses visioconférences.

Il est rappelé l'importance d'ouvrir les courriels envoyés par l'équipe orientation et de consulter régulièrement le site du lycée, onglet orientation, où se trouvent les informations en lien avec l'orientation.

Enquête sur les vœux d'orientation



SOL : les enseignants regrettent la disparition de l'AP au lycée pour pouvoir approfondir le travail sur l'orientation.

12. Structure prévisionnelle 2022-2023

Lors de la commission d'affectation du 03 février, nous avons traité un nombre conséquent de demandes d'inscription notamment des inscriptions « latérales » sur le secondaire (>80 demandes)

Aussi, nous sommes amenés à réfléchir à la structure suivante basée sur des effectifs maximums avec lesquels nous pourrions fonctionner. Il est important de garder à l'esprit que notre parc immobilier actuel ne nous permet pas de trop agrandir notre structure et que de ce fait, il est déjà fort probable que nous soyons obligés de refuser des inscriptions pour des familles apparaissant comme « prioritaire » d'ici la fin de l'année.

Monsieur Ralle, Conseiller consulaire, entend cette information et accueille avec satisfaction cette dynamique. Il est préférable de voir les effectifs augmenter que le contraire même si cela peut occasionner des difficultés temporaires de fonctionnement.

Cf pièce jointe.

Présentation de la structure en schéma NON COVID :

- non-renouvellement de l'ouverture d'une classe de TPS
- 38,5 classes pour cycles 1,2 et 3 contre 41 en 2021-22
- effort fait sur les CP avec effectif maximum par classe de 23 et PS avec 24 par classe, mais tous les autres niveaux sont à maximum 28/classe. On note un déficit d'entrée sur toute la maternelle
- 39 classes sur le secondaire comme en 2021-22.

Effectif maximum de 29 à 30 /classes

Questions :

GPI-ALI : les effectifs de 5ème permettraient déjà de passer à 6 divisions.

Proviseur : En fonction de l'évolution des demandes d'inscription, nous pourrions réfléchir à cette éventualité.

SOL : compliqué de revenir à 30 élèves par classe dans le contexte des locaux actuels, peu d'établissement en France sont à 30 élèves par classe (chiffres du MEN à l'appui)

GPI-ALI : regrette la non-ouverture des TPS et de laisser passer la possibilité de fidéliser des tout-petits.

Directrice du Primaire : au contraire, ouvrir de la TPS dans des conditions peu satisfaisantes pourrait avoir un impact très négatif sur la fidélisation des familles.

SNUIPP : les enseignants du Primaire veulent rester à 25 élèves et demandent à en connaître le coût financier.

13. Point COVID

La bonne nouvelle concernant la COVID est qu'elle semble s'éloigner (4 cas depuis vendredi dernier).

Nous continuons de suivre l'assouplissement des mesures au rythme de la Conselleria et le CVC et la Vie scolaire réfléchissent au retour progressif des jeux de ballons lors des temps de pause.

La direction du lycée souligne le travail remarquable fourni par Madame Bonnet, nommée référente COVID de l'établissement en novembre. Merci à elle.

Représentant du personnel : quand reviendra-t-on à la normalité concernant la restauration scolaire ?

SOL : nouveau protocole sanitaire et EAD

Proviseur : revient sur la dernière "carta" adressée à l'établissement le 21/02 et diffusée aux familles.

EAD maintenu pour

- classe confinée
- élève positif asymptomatique

GPI-ALI : nouveau protocole COVID AEFE ?

14. Voyages

L'amélioration des conditions sanitaires nous permet d'envisager de nouveau les sorties scolaires avec et sans nuitées.

Madame Salgado présente les voyages suivants pour lesquels le CE doit se prononcer sur le prix maximum à facturer aux familles.

Détailler les montants facturés aux familles voyages

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

15. Les représentants des enseignants (SOL) et des parents d'élèves (APA et GPI-ALI) ont communiqué des questions diverses dont certaines ont déjà obtenu des réponses.

Voici les questions diverses pour le prochain CE pour SOL.

- 1 - Nous aimerions savoir où en est le projet de rénovation du CDI.
- 2 - Nous aimerions avoir le détail du volume de HSA par discipline pour cette année 2021-2022.

3 - Quel est le pourcentage d'orientation Post-BAC vers la France et quelle est son évolution sur les 5 dernières années ?

30% cf Mme Guevara

Questions du GPI pour le prochain conseil d'établissement

Enseignement à distance

L'AEFE a produit un nouveau **protocole de continuité pédagogique** qui rassemble l'ensemble des repères, des règles, des ressources pour "l'Enseignement À Distance ou l'enseignement hybride". Ce protocole s'est enrichi des retours d'expérience des deux années passées. Il servira notamment pour les nouveaux personnels arrivés à la rentrée de septembre dans le réseau.

Ce protocole a-t-il été diffusé aux enseignants ?

Quel est le périmètre d'application de ce protocole ?

Peut-on en avoir une copie ?

Instances

Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté a été réuni le 31 janvier 2022, et a identifié de nombreuses actions à réactiver. Étant une instance de réflexion et de proposition, est-il prévu une nouvelle réunion avant la fin de l'année en prévision de la rentrée 2022/2023 ?

M. Bourderieux : le CESC n'est pas une instance obligatoire. Il sera intéressant de réunir à nouveau le CESC avant la fin de l'année.

Absences du mois de juin

La période des examens a pour conséquence un absentéisme important de professeurs, pourrait-on anticiper cette année afin de mettre en place les conférences et interventions qui ont été proposés au sein du CESC ?

SNES : moins d'absences d'enseignants avec le nouveau bac

Cantine

Les parents du primaire, dont les enfants mangent à la cantine le mercredi midi, ont eu la surprise de voir depuis début janvier 2022, une double facturation, d'une part une facture des frais de scolarité et du forfait 4 jours cantine et d'autre part une facture pour les repas du mercredi.

Si les enfants mangent 5 jours par semaine à la cantine, pourquoi le Lycée n'établit pas une facture unique des frais de de scolarité et le forfait 5 jours cantine, comme c'était le cas depuis toujours ?

Réponse Mme Salgado :

Facturation différente et séparée pour les frais de scolarité et les activités extra-scolaires (non obligatoires).

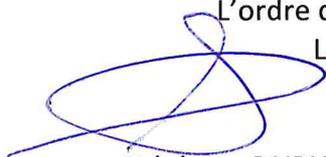
Ce sont deux frais différents : l'un lié à la scolarité de l'élève, le second porte sur des repas à facturer à des élèves inscrits à des activités du mercredi (hors temps scolaire)

APA : qu'en est-il des stages en entreprise des 3èmes

Proviseur : La vague pandémique ne nous a pas permis d'organiser la période de stage d'observation en milieu professionnel. Cependant, le lycée accompagnera les élèves (notamment en fournissant des conventions types) qui souhaitent effectuer des stages durant leurs vacances pour illustrer leur parcours avenir qui pourrait servir de support à l'Oral du DNB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05

Les secrétaires de séance,



Stéphane DUPUY

Sandrine CONNAN



Yann CALVET